

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 03 FÉVRIER 2025

Date de convocation : 28 janvier 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°25-001 à 25-003 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-004	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-005	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-006 à 25-007 incluse	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-008 à 25-009 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-010	25	05	08	30
Pour la délibération n°25-011 à 25-012 incluse	24	04	09	28
Pour la délibération n°25-013 à 25-018	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-019	24	04	06	28
Pour la délibération n°25-020 à 25-026	26	05	07	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, Mme PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, M. BAZIRE, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, Mmes LÉOSTIC, LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jacky BIDAULT ayant donné pouvoir à m. José PIRES
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Marie-Dominique PERCHET
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Anne LESAULNIER

ABSENTS EXCUSÉS : MM. Charles SAVY, Benoit BALSAN,

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-001 procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

07 FEV. 2025

07 FEV. 2025



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250203-25-001-DE
Date de télétransmission : 07/02/2025
Date de réception en préfecture : 07/02/2025

N° 25-001
PROCÈS-VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEAU
CONSEILLER

RAPPORT

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Leïla SEGHIR élue de la liste « Louviers Autrement » a présenté par courrier reçu en Mairie le 10 décembre 2024, sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Monsieur le Préfet de l'Eure a été aussitôt informé de ces démissions en application de l'article L.2121.4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « *le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit* » ;

Considérant l'accord explicite reçu en Mairie le 06 janvier 2025 de Monsieur Jacky VALLÉE

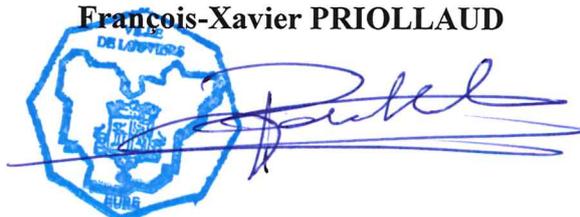
DÉCISION

Compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 15 mars 2020 et conformément à l'article L.270 du Code électoral Monsieur Jacky VALLÉE est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

Le tableau du Conseil municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

Le Conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Jacky VALLEE en qualité de conseiller municipal.

Pour copie conforme
Le Maire,
François-Xavier PRIOLLAUD



The image shows a blue ink signature of François-Xavier Priollaud over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'DE LOUVIERS' at the top and 'EURE' at the bottom, with a central emblem.